



Protection COVID-19

Concept de reprise des activités Recommandations par Swiss Tchoukball

Lausanne, le 30 avril 2020

Les directives du Conseil fédéral du 13 mars 2020 doivent s'appliquer en tout temps. Pour permettre aux athlètes élités de tchoukball (membres du cadre national, des équipes de championnats de ligue A et ligue B, ainsi que les membres des centres de la relève) de reprendre des activités d'entraînements, Swiss Tchoukball fait les recommandations suivantes :

Principes généraux

- La base légale est l'**Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)**, qui est entré en vigueur le 13 mars 2020.
- Les groupes de plus de cinq personnes sont interdits.
- Une distance minimale de 2 mètres doit être respectée.
- Les règles d'hygiène mise en place par l'OFSP doivent être respectées

Objectifs de Swiss Tchoukball

- Permettre aux athlètes de l'élite du tchoukball de reprendre des entraînements individuels et personnalisés
- Par son comportement exemplaire chacun contribue au respect des règles d'hygiènes et de comportement actuellement exigé par nos autorités.

Destinataires

La situation actuelle ne permet pas encore d'envisager des entraînements de sport de masse. Les recommandations qui suivent s'adressent ainsi exclusivement aux groupes d'athlètes suivants :

- Membres du cadre national
- Membres des équipes de championnat de ligue A
- Membres des centres de la relève

Responsabilité

Swiss Tchoukball ne peut que recommander ces mesures. Leur mise en œuvre revient aux clubs et aux différentes structures d'entraînements.

**Swiss Tchoukball compte sur la solidarité
et la responsabilité individuelle de chacun !**

Recommandations pour les infrastructures

Accessible : Salle de sport/terrain de tchoukball et toilettes

Fermé : Toutes les autres infrastructures tel que vestiaires, douches, buvettes

- Les affaires des joueurs doivent être placées à une distance minimale de 2 mètres.
- Tout matériel utilisé, dont les cadres de tchoukball, doit être désinfecté après chaque entraînement.
- Les poubelles sont collectées. Les déchets doivent être éliminés à la maison.
- Le terrain doit être quitté au plus vite après la fin des entraînements.

Recommandations pour les participants

Organisation administrative et pratique

Toutes les activités doivent être annoncées et répertoriées auprès des responsables de club ou de structure.

- Les directives de l'OFSP sont communiquées à tous les participants
- L'affiche de l'OFSP "Comment se protéger" est diffusé et affiché dans la salle d'entraînement
- Se rendre à l'entraînement que sur rdv confirmé par l'entraîneur
- Il est conseillé aux personnes à risque de ne pas se rendre aux entraînements de tchoukball.

Exigences pour les athlètes de tchoukball

En cas de non-respect des règles établies, le joueur devra quitter l'entraînement.

- Toutes les exigences des autorités doivent être respectées (distance, mesures d'hygiène, etc...).
- Les joueurs ne peuvent pas entrer dans l'établissement plus de 5 minutes avant leur heure d'entraînement.
- Il est recommandé d'utiliser des moyens de transport personnel, dans la mesure du possible, éviter les transports publics.
- Les joueurs amènent leurs propres ballons et matériel d'entraînements.
- Les joueurs n'échangent pas d'objets.
- Les traditionnelles "poignées de main" sont interdites
- Tous les joueurs ont un désinfectant avec eux sur le terrain, afin de pouvoir se nettoyer les mains.
- Les déchets sont pris avec soi et sont éliminés à la maison.
- Les joueurs doivent avoir quitté l'établissement au plus tard 5 minutes après la fin de l'entraînement.

Exigences pour les entraîneurs de tchoukball

Les entraîneurs de tchoukball sont responsables du respect des dispositions suivantes :

- Il veille au respect des exigences mise en place pour les athlètes
- L'entraîneur doit minutieusement noter les présences.
- L'entraînement doit se faire de façon individuelle (passe avec mur, un cadre par personne, etc).
- Les entraînements défensifs ne sont pas conseillés.
- L'entraîneur veille à ce que les participants prennent avec eux leurs déchets à la fin de l'entraînement.

Communication

Ce concept de protection de Swiss Tchoukball entrera en vigueur dès son approbation par Swiss Olympic.

Il est communiqué par Swiss Tchoukball :

- Aux clubs membres
- Aux centres d'entraînement
- Aux membres du cadre national
- Aux associations régionales
- Sur le site Internet de Swiss Tchoukball